

Image not found or type unknown



Centre de massage sans diplome

Par **nota_old**, le **27/09/2007** à **09:37**

Je me demandais s'il était possible pour une personne sans diplome d'état, et sans formation de Kiné, d'ouvrir un centre de massage dit "de détente".
L'obtention de certificat de formation et l'adhésion à une association professionnelle est elle conseillée ?
Vous en remerciant par avance